

Jeunes		
U20 M+F	Brevet Fédéral	Initiateur
U17 M + U18 F	CQP P2 ou Certification Module 1 du DETB (CS3 + CS4) Il faut déjà avoir à minima le CQP P1 (qui donne un allègement des CS1 et CS2)	Entraîneur Région
U15 M+F	CQP P1 ou Entrée en formation DETB (Attestation CS1 + CS2)	Entraîneur Jeunes
U13 M+F	CQP P1 ou Entrée en formation DETB (Attestation CS1)	Entraîneur Jeunes

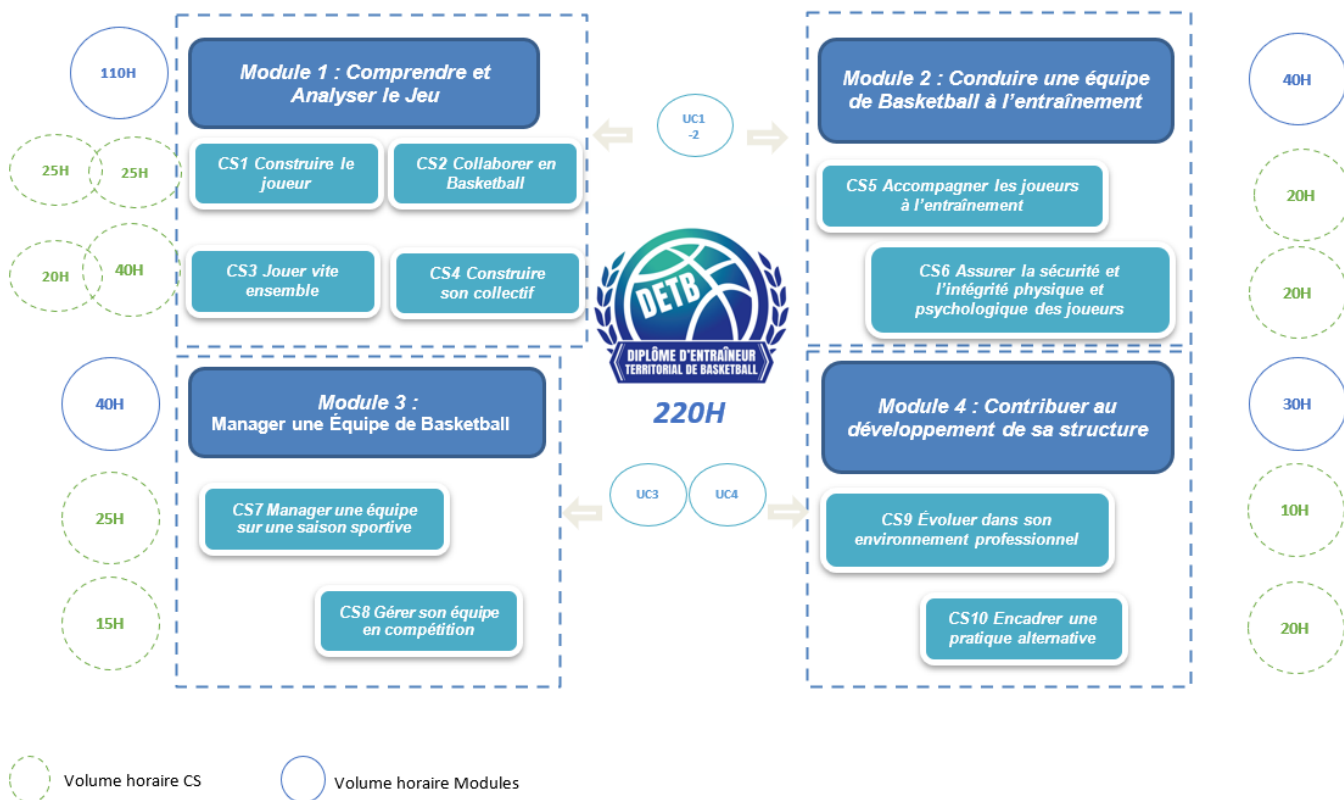
Seniors		
NF3-NM3-NF2 (règlements FFBB)	CQP complet	BEES 1° degré
PNM et PNF	CQP complet	BEES 1° degré
RM2	Aucun diplôme requis pour cette saison	
RM3 ou RF2	Aucun diplôme requis pour cette saison	

NB : Chaque diplôme est soumis chaque année à une revalidation pour être effectif.

Pour information :

CS1 : pas de certification demandée (3 journées de formation – 25h)

CS2 : pas de certification demandée (3 journées de formation – 25h)



Employabilité et allègements et Statut de l'entraîneur par diplôme

Diplômes <small>En jaune : Diplôme encore dispensé En gris : ancien diplôme</small>	Employabilité et Carte Professionnelle	Entrée en Formation et allègements	Statut de l'Entraîneur 2022-2023
Brevet Fédéral (BF)	Impossible	Entrée au DETB Pas d'allègements	Jusqu'en RM2 ou RF2 et U20
Animateur	Impossible	Entrée au BF	--
Initiateur	Impossible	Entrée au DETB	Jusqu'en RM2 ou RF2 et U20
CQP P1	Impossible	Entrée au DETB Allègements CS1 et CS2 du DETB	Jusqu'en RM2 et RF2 Jusqu'en U13 et U15 Région
CQP P2	Impossible	Entrée au DETB Allègements Module 1 et Module 2 du DETB	Jusqu'en U17 M ou U18F Région
CQP Complet	Possible + Carte Pro	DEJEPS + DEFB	Jusqu'en NM3 et NF2 (Statut National)
DETB	Impossible	DEJEPS + DEFB	Jusqu'en NM3 et NF2 (Statut National)
Entraîneur Jeunes	Impossible	Entrée au DETB Allègements CS1 et CS2 du DETB	Jusqu'en RM2 et RF2 Jusqu'en U13 et U15 Région
Entraîneur Région	Impossible	<u>Parcours Individuel de Formation*</u> à déterminer avec IRFBB	Jusqu'en RM2 et RF2 Jusqu'en U17 M et U18F Région
BPJEPS APT Activités Physiques pour tous	Possible + Carte pro <i>mais uniquement sur des pratiques non-compétitives*</i>	Entrée au DETB Pas d'allègements	Aucune reconnaissance
BPJEPS ASC Activités collectifs, Sports Mention Basketball	Possible + Carte pro	Entrée au DETB Pas d'allègements	Aucune reconnaissance
BPJEPS Basketball	Possible + Carte pro	Entrée au DETB Allègements Module 4 du DETB	Aucune reconnaissance
Licence STAPS Mention Entraînement Sportif, Option Basket-ball	Possible + Carte pro	Entrée au DETB Allègements Module 4 du DETB	Aucune reconnaissance
DEJEPS + DEFB	Possible + Carte pro	Entrée au DESJEPS + DEPB	CDF Jeunes Jusqu'en NM2 et NF1
DESJEPS + DEPB	Possible + Carte pro	--	CDF Jeunes Jusqu'en Pro
BEES 1° degré Mention Basket-ball	Possible + Carte Pro	DEJEPS + DEFB	Jusqu'en NM3 et NF2 (Statut National)
BEES 2° degré Mention Basket-ball	Possible + Carte Pro mêmes prérogatives que DESJEPS + DEPB	--	CDF Jeunes Jusqu'en Pro

*Pratiques non compétitives (pas de classement et de championnat, y compris les entraînements de ces catégories : Ecole de Basket et pratiques alternatives type Basket Santé, Micro-Basket, Basketonik, Basket Scolaire ...).

*Parcours Individuel de Formation (PIF) : un PIF, réalisé par le responsable IRFBB, devra être mis en place au regard de la présentation du diplôme, du CV sportif relatif à l'encadrement d'équipe et à leurs preuves.

NB : Pour les candidats n'ayant pas validé le CQP P1, ou CQP P2, ou CQP P3 les saisons précédentes : Un PIF devra être mis en place au regard de la présentation du dernier diplôme acquis, des attestations de présence aux Stages CQP, les notifications d'échec aux épreuves CQP, et du CV sportif relatif à l'encadrement d'équipe et à leurs preuves.